

EN BREF, limiter l'utilisation de piles jetables et accumulateurs permet de :



- ✓ Participer à la protection de l'environnement, notamment car :
 - Les piles jetables et accumulateurs sont des déchets dangereux car ils contiennent certaines substances nocives (mercure, plomb, cadmium...). Jetés dans la nature ou dans la poubelle, les piles jetables et accumulateurs laisseront échapper peu à peu des substances dangereuses qui pollueront les sols et les eaux. Ils représentent une menace pour l'environnement et pour la santé humaine.
 - chaque ménage consomme en moyenne 48 piles et accus par an (42 piles jetables et 6 piles rechargeables)¹
 - 1 KWh d'énergie représente (soit l'énergie moyenne délivrée par les piles et accumulateurs par foyer français sur une période de 10 ans) 12.3 kg de déchets sur 10 ans la fabrication d'une pile nécessite entre 50 et 150 fois plus d'énergie que celle qu'elle fournit.



- Faire des économies.
 - À titre d'exemple, l'utilisation d'accumulateurs (piles rechargeables) revient à payer environ 3 fois moins cher son énergie par rapport à l'achat de piles jetables soit une économie d'environ 260 € sur 10 ans.
 - Utiliser l'énergie du secteur revient presque 3 000 fois moins cher que d'acheter des piles jetables.

Mise en œuvre du geste

Vous pouvez notamment :

- opter en priorité pour les appareils qui se branchent sur secteur (radioréveils, radio...) ou qui sont mécaniques (montres et réveils),
- opter pour les accumulateurs (pour les appareils qui nécessitent obligatoirement des piles) sauf pour les produits peu énergivores (télécommande, horloge) car les piles jetables seront très peu souvent changées (alors que les piles rechargeables et les accumulateurs se déchargent) et le surcoût engagé par l'achat d'accumulateurs non rentabilisé.

Facteur de succès

- Ce geste est très facile à mettre en œuvre. Il suffit de s'équiper d'un chargeur, dont le coût d'investissement est vite rentabilisé. 10 utilisations suffisent à amortir le prix d'un chargeur.
- Ce geste présente un intérêt environnemental d'autant plus grand que le nombre de cycle de charge est grand.

Trucs et astuces

Quelques conseils :

- choisir des objets qui utilisent d'autres sources d'énergie peut être intéressant (ex : calculateurs solaires, éclairage vélo utilisant l'énergie de la roue, etc.). Mais attention à ne pas tomber dans le gadget (faible usage et mauvaise qualité) et sachez que certains produits solaires contiennent des batteries,
- lors de vos achats, faites attention aux objets énergivores (ex : les jouets pour enfants qui clignotent et font du bruit) ainsi qu'aux piles cachées dans les cartes de vœux, les portes clés : ces piles qui ont une durée de vie très courte sont souvent jetées dans la poubelle classique car on ne pense pas à les enlever pour aller les jeter en déchèterie ou les rapporter au magasin,
- attention, les piles rechargeables restent des piles. Elles ont une durée de vie importante mais finissent par s'user... Ne les jetez surtout pas dans votre poubelle classique mais apportez les dans un lieu de collecte (magasins, déchèteries...).

Pour en savoir plus : <http://www.reduisonsnosdechets.fr>

¹ déclarations 2010 au registre national des producteurs de piles et accumulateurs